



LAGARDERE SCA et NATIXIS ont convenu d'anticiper au 24 mars 2009, au lieu du 25 juin 2009, la date de livraison de la 3^{ème} et dernière tranche d'actions EADS N.V. au titre du remboursement des obligations remboursables en actions EADS N.V. à parité ajustable (ORAPA) émises par LAGARDERE SCA en 2006¹

Par avenant signé le 26 janvier 2009 au contrat de souscription, Lagardère SCA et NATIXIS, seul souscripteur et unique titulaire des 20 370 ORAPA encore en circulation, sont convenus, à l'initiative de ce dernier, d'anticiper au 24 mars 2009, au lieu du 25 juin 2009, la date de remboursement des ORAPA et, partant, celle de la livraison de la troisième tranche d'actions EADS N.V.. En exécution de cet avenant, Lagardère SCA livrera ainsi à NATIXIS, le 24 mars prochain, 20.370.000 actions EADS NV, représentant 2,5 % du capital et des droits de vote d'EADS N.V..

Lagardère SCA conservera le bénéfice du dispositif initial d'intéressement à la hausse éventuelle de l'action EADS N.V. jusqu'au terme et au prix initialement convenus, sous la forme, le cas échéant, d'une soulte en numéraire.

Ce remboursement anticipé permet à Lagardère SCA de réaliser, au premier semestre 2009, une économie de frais financiers, au titre du coupon 2009 à verser à NATIXIS, de l'ordre de 1,8 million d'euros.

Paris, le 26 janvier 2009.

¹ Cf. Communiqué de presse de Lagardère SCA du 4 avril 2006, pour de plus amples détails sur les modalités de cette opération.